

Postulat – Pour une rénovation durable et sûre de la cour des Chavannes 1

La cour de l'école des Chavannes 1 occupe une place centrale dans la vie de nos enfants. Elle est à la fois un lieu de passage, de jeu, de déroulement, de rencontres, parfois même d'apprentissage. Or, force est de constater qu'aujourd'hui, cet espace se trouve dans un état préoccupant, à la fois vieillissant, détérioré et dangereux.

Et malheureusement, cette situation n'a rien d'abstrait. En janvier 2025, un élève s'est sérieusement blessé en jouant au basket dans cette cour, en se tordant la cheville dans l'un des nombreux trous du revêtement. L'enfant a dû être plâtré. Cet accident, qui aurait pu être évité, a profondément inquiété sa famille. Sa maman a écrit à la direction de l'école en espérant que « cet accident soit le dernier en lien avec le terrain endommagé de la cour d'école » et en appelant à la mise en place rapide de mesures préventives.

Informée de la situation et mise en copie de ces échanges, la Municipalité a, le 16 janvier 2025, assuré que « les mesures nécessaires seront mises en œuvre rapidement pour réparer le sol de la cour, afin d'éviter que de tels accidents ne se reproduisent ».

Pourtant, malgré cette promesse, la cour n'a toujours pas été rénovée, alors qu'elle aurait pu l'être durant les vacances estivales. Au lieu de cela, les travaux de raccordement au chauffage à distance durant l'été ont entraîné de nouveaux décaissements et raccords d'enrobé, aggravant l'état déjà précaire du sol.

En octobre dernier, un deuxième accident est survenu, dans les mêmes circonstances. Une autre enfant s'est tordu la cheville dans un trou alors qu'elle jouait au basket, et elle aussi a dû être plâtrée. Deux accidents semblables à quelques mois d'intervalle, dans un même lieu, pour les mêmes raisons : ce n'est plus du hasard. Nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour garantir des espaces sûrs pour nos écolières et écoliers et il est maintenant urgent d'intervenir dans cette cour d'école pour éviter d'autres accidents.



Figure 1 : quelques exemples de « trous » dans le sol de la cour des Chavannes 1

Depuis 2025, la question du réchauffement climatique est devenue incontournable dans la gestion de nos espaces publics. Il ne serait ni pertinent ni responsable de simplement regoudronner la cour. Refaire à l'identique un espace qui, aujourd'hui, concentre de nombreux problèmes - sécurité, chaleur excessive, manque d'ombre, peu de biodiversité - serait une occasion manquée. La nécessité de rénover le sol constitue au contraire une formidable opportunité de repenser de manière globale l'aménagement de la cour des Chavannes 1. Aujourd'hui, cette cour est une vaste surface minéralisée qui devient un îlot de chaleur en été. Comme de nombreuses études l'ont montré, les cours d'école bitumées peuvent atteindre des températures intenables, rendant l'espace inconfortable pour les enfants et contribuant à la hausse générale de la température environnante.

Un sol plus clair, moins absorbant, en partie amortissant, notamment sous les paniers de basket, permettrait non seulement d'améliorer la sécurité, mais aussi de réduire considérablement la chaleur. Des marquages au sol pensés collectivement avec les enfants offriraient en outre de nouvelles activités ludiques, plus variées, adaptées à différents âges.

Mais au-delà du sol, c'est toute la philosophie de l'espace qui peut être réimaginée : créer davantage de zones arborisées, installer du mobilier extérieur, développer des coins ombragés, bref, faire de cette cour un lieu accueillant, évolutif et propice à différents usages.

Ces aménagements permettraient notamment de favoriser l'enseignement en extérieur, pratique aujourd'hui soutenue par de nombreux acteurs pédagogiques comme le Département de l'Enseignement et de la Formation professionnelle (DEF) via sa plateforme www.ecolevaudoisedurable.ch, la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne par son offre de formation ou encore le réseau d'écoles Education21. L'école dehors, en forêt, dans la nature ou simplement dans la cour, est reconnue pour ses bénéfices : bienfaits physiologiques, apaisement, stimulation cognitive, renforcements des relations, meilleure connexion au monde vivant. Les épisodes caniculaires, de plus en plus fréquents, rendent ces espaces essentiels pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage. La végétalisation des sites scolaires fait d'ailleurs partie des axes forts du Plan Climat Vaudois. La mesure 28, intitulée « La formation, moteur du changement », encourage explicitement les communes à créer des environnements d'apprentissage exemplaires face aux défis climatiques.

De plus, plusieurs aides et subventions soutiennent aujourd'hui les communes qui souhaitent réaménager durablement leurs cours d'école. Le programme « Cour verte » de la Fondation Radix offre une subvention de CHF 40'000 par site scolaire et a déjà permis la transformation de 31 cours en Suisse, notamment à Morges, Lausanne, Renens, Chavannes-près-Renens et Yverdon pour ne citer que quelques exemples. Le Plan d'action biodiversité Vaud 2019–2030 propose quant à lui jusqu'à CHF 15'000 pour le dégrappage et la revégétalisation des sites scolaires. Enfin, le programme fédéral « Adapt+ » de l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) peut financer jusqu'à 50% des coûts d'aménagement d'espaces verts adaptés au climat, réduisant ainsi les îlots de chaleur.

La dynamique existe déjà localement : apprenant que la cour allait être ouverte en lien avec les travaux pour le chauffage à distance, M. Olivier Kressmann, référent durabilité de l'établissement primaire de Cossonay Veyron-Venoge, a demandé d'y créer un petit espace vert plutôt que de la refermer complètement avec de l'enrobé. La Municipalité a accepté, et les plantations seront en principe réalisées d'ici mi-janvier avec les élèves participant au programme DECLICC (Dispositif Educatif et Coopératif pour Les Initiatives face au Changement Climatique) initié par la Maison de la Rivière.



Figure 2 : zone prévue pour les plantations dans le cadre du programme DECLICC

Nous saluons cette décision et ce premier pas positif. Néanmoins, plutôt que d'insérer une bande verte en L perdue au milieu du bitume, il apparaît nécessaire de réfléchir à un aménagement global, cohérent et durable. Aujourd'hui, nous avons l'occasion d'offrir aux élèves des Chavannes 1 une cour plus sûre, plus fraîche, plus verte, plus vivante. Ne la manquons pas !

Au vu de tout ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'étudier un réaménagement global de la cour des Chavannes 1, en examinant l'opportunité de remplacer le sol par un revêtement clair, résistant et sécurisé, notamment sous les paniers de basket, et de développer, en collaboration avec les différents acteurs de l'école, des espaces arborisés, ombragés et meublés, permettant diverses activités et favorisant le bien-être et l'apprentissage des élèves.

Cossonay, le 19 novembre 2025

Audrey Antonietti

A blue ink signature of the name Audrey Antonietti, consisting of a stylized 'A' and 'O' followed by 'udrey Antonietti'.

Sophie Ruchat

A blue ink signature of the name Sophie Ruchat, appearing as a series of fluid, overlapping lines.